

Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

18/04/2019

Compte rendu de réunion

Présents:

Yves Berger (CCSPP) - Gérard Leclère (Comité) – Chrystelle
Brédard (CSD) – Daniel Denibas (VCBS) – Sylvain Charpentier (AAOC)
Dominique Dorval (CCMV) – Dominique Renaud (AAOC)
Pierre Segain (TCM)

Excusés : Yvette et Jean-Paul Coince – André Leroux

Ordre du jour communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs le 08 avril
2019

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION

DEBUT DE LA REUNION : à 20h 10

1/ VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU 14 mars 2019

Pas d'observation, le PV est adopté à l'unanimité.

2/ POINT TRESORERIE

Le point est reporté en raison de l'absence de la trésorière (vacances).

Investissement /achat d'imprimante pour les classements sur les courses.

En raison de l'informatisation des engagements.

Daniel Denibas propose un matériel à acheter chez BUREAU + pour un montant de 49 €.

Avis favorable à l'unanimité.

3/ LES COURSES DU MOIS AU CALENDRIER UFOLEP (Commentaires)

le 24 mars / Courtaboeuf-Palaiseau. 112 engagés – 16/1 – 17/2 – 47/3 – 32/4.

Le service médical mis en place est apparu insuffisant (plusieurs coureurs ayant chuté n'ont pu être soigné).

Le 30 mars/ Pussay. 127 engagés – 18/1 – 20/2 – 44/3 – 36/4 – 9 jeunes et fem.

Le circuit utilisé à l'envers a été apprécié et jugé moins dangereux mais plus difficile.

- un coureur FFC classé en 3^{ème} catégorie avec + de 50 points a été engagé

- Certains coureurs se sont engagés avec une catégorie différente de celle figurant sur leur carte nationale (il ne s'agit pas d'une tricherie) – A vérifier sur les fichiers Ufolep.

Liste des coureurs concernés :

- Hervo Claude / ACO : 3 en 4

- Pich Jean-Luc /Avon Fontainebleau : 1 en 2

- Beaudic Thierry / VCCV : 3 en 4

- Lépine Jean / 3 en 4

A signaler le comportement du coureur Luc Graillot titulaire d'une licence de D 1 en FFC et qui s'est engagé frauduleusement en 4 en Ufolep pour aller gagner la course !

Ce comportement est jugé mesquin.

La présence de nombreux cadets dans le peloton des 4 est une nouvelle fois mise en cause (débat éternel). Les règlements nous interdisent de faire autrement.

En ce qui concerne les féminines, elles peuvent soit prendre une licence en Féminines, soit dans une catégorie de valeur.

Le 07 avril à Saint Pierre du Perray . 188 engagés/ 15/1 – 31/2 – 74/3 – 57/4 – 11 jeunes et féminines.

Bonne participation, beau temps de belles courses.

4/ POINT SUR LE CHALLENGE DES CLUBS

Un désaccord entre les responsables du challenge (interprétation du règlement) génère de vigoureux échanges.

Le classement figurant sur le site de la CTD présente des anomalies et doit totalement être réajusté. Le classement remanié sera communiqué au plus tôt à notre webmaster.

Afin de valoriser le challenge (ouvert à tous les coureurs) Dominique Renaud propose de le doter plus richement que pour 2018. A cette fin il propose de se charger de la recherche d'un sponsoring adapté.

La CTD remercie les gestionnaires du challenge pour la qualité de leur travail.

5/ CHAMPIONAT SUR ROUTE DU 91 ET DU 75.

- Le championnat sera disputé par catégorie de valeur pour nos deux départements.

- Le circuit proposé par le CS Dourdan (club organisateur) fait une distance de 11,5 km

- Il faudra 9 bouquets pour le 91
- Le nombre de bouquets du 75 devra être communiqué par le 75 à Chrystelle Brédard qui se charge de l'achat
- Il faudra 9 maillots de champion et le jeu de médailles (or, argent, bronze) correspondant. Pierre Segain se chargera de les récupérer au local de la CTD à Boutigny
- Horaires :
 - 1^{ère} catégorie / départ 8h 30
 - 2^{ème} catégorie / départ 8h 33
 - 3^{ème} catégorie / départ 8h 36
 - 4^{ème} catégorie / 8h 39

Féminines – 13/14 – 15-16 / départ à 8h 39

- Les dossards seront fournis par Dourdan ou la CTD si besoin.
- Le poste remise des dossards sera tenu par Yvette Coince, Daniel Denibas, CS Dourdan, dirigeant du 75
- Le podium sera tenu par Daniel Denibas, Yvette Coince, Jean-Paul Coince et les dirigeants du 75.

Véhicules ouvreurs :

- 1^{ère} catégorie / Pierre Segain
- 2^{ème} catégorie / CS Dourdan (voiture du club)
- 3^{ème} catégorie / André Leroux
- 4^{ème} catégorie / Yves Berger

6/ QUESTIONS DIVERSES

- **Les engagements à l'avance** ne seront satisfaisants que lorsqu'il y aura une possibilité de paiement en ligne (cf/FFC).

Daniel Denibas informe la CTD du fait récent concernant ce besoin. L'Ufolep a créé une application qui pourrait convenir à nos besoins.

Voir l'adresse informatique suivante : inscriptions.ufolep.org

Un prélèvement de 0,50 € est opéré sur chaque engagement.

Il conviendra d'examiner cette offre pour en informer les coureurs et la mettre en service pour la saison 2020.

- Il est demandé aux clubs organisateurs de rayer sur la liste des engagements les coureurs engagés à l'avance qui ne viennent pas (nécessaire pour les classements et le challenge inter clubs).

- **Les points marqués en cas de victoire sur les courses à étapes.**

Il est nécessaire de définir une règle claire applicable aux licenciés de l'Essonne.

Pierre Segain défend le principe de 10 points appliqués en cas de victoire d'étape, même si le coureur remporte plus d'une étape, la place de 1^{er} au classement général vaudra 10 points.

Yves Berger soutient la règle figurant au règlement national, soit seule la place au classement général est retenue.

L'Essonne décide que la place de 1^{er} n'est retenue qu'une seule fois, quelle que soit l'épreuve remportée (étape ou général).

- **Le championnat régional d'Ile de France** se fera à Guillerval (organisation confiée au TCMorangis). La Mairie est d'accord

- Joseph Rouault et Pierre Segain se chargent de définir le circuit, les horaires, etc

- Le Maire offre 15 bouquets

- Les engagements restent au club organisateur.

Situation de la CTR :

A ce jour la CTR n'existe plus. Les dirigeants qui y siégeaient ont décidé de se retirer à la suite du conflit entre eux et les dirigeants Ufolep régionaux.

Une réunion de reconstruction entre nos dirigeants et les responsables départementaux (CTD) est envisagée.

Daniel Denibas et Dominique Renaud y représenteront l'Essonne.

Gérard Leclère ira aux informations pour voir ou en est le dossier.

Randonnée des 50 ans de l'Ufolep

- A Cerny le samedi 15 juin

- Départ à 14h 00

- Parcours 57 km

- L'Assemblée générale de l'Ufolep se tiendra le même jour. A l'issue, un pôt suivi d'un repas sera offert aux bénévoles et dirigeants.

- Yves Berger propose à Daniel Denibas des Te-shirt et casquette « tour de France » /meilleur grimpeur à offrir aux participants des diverses animations.

7/DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le mardi 14 mai à mennecy à 20h 00

Fin de la réunion à 22h 30

Rapport communiqué le 30 avril.